

25 septembre 2006

Secrétaire du BAPE

als Mme Marie-Sosée Methot

Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke

Bureau d'audiences publiques en environnement

575, rue St-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec)

GIR 6A6

Objet : prolongement de l'autoroute 410

Je m'appelle Sylvie Tremblay et j'habite sur la rue  
à Sherbrooke, une des rues les plus exposées aux  
perturbations autoroutières.

Lorsque nous avons acheté notre maison en 2002,  
nous avons fait notre «devoir de citoyens» en allant véri-  
fier à l'Hotel de ville de Rock-Forest et aux bureaux du  
MTQ quel était le développement prévu pour les  
terains environnants. Les deux instances nous ont  
alors confirmé que le prolongement de l'autoroute  
410, prévu depuis plusieurs années, passerait effective-  
ment par le tracé indiqué sur la carte exposée aux  
murs du bureau du MTQ, à savoir la Montée d'Asco  
et la Ferme Ste-Catherine. Rassurés, nous avons aché-  
té la propriété, confiants que la tranquillité des lieux se-  
rait préservée.

Peu de temps après notre installation, nous entendons  
parler d'un tracé alternatif, sorti de nulle part, le tracé  
B-sud, qui lui passerait pratiquement dans notre cour  
arrière. Nous qui avons quitté les abords de la route 222,

très bruyante, pour trouver un havre de paix, voilà que nous nous retrouverions peut-être dans un endroit pire encore. Quelle déception!

Nous pensions d'abord à une simple rumeur, il nous semblait impossible d'avoir été bernés par les fonctionnaires consultés. Mais la rumeur se confirme, il existe bel et bien un nouveau tracé (B-sud).

Était-ce possible, logiquement, que l'on donne le pouvoir à des instances gouvernementales de privilégier des pompiers, des fleurs et quelques acres de terrain non exploités au détriment de centaines de familles qui, elles, ont choisi de s'installer dans ces quartiers calmes et sereins? Pourquoi préserverait-on une «ferme» urbaine qui s'est installée à cet endroit au début des années '80 et sachant très bien quel sort lui serait réservé? Les plans de la 410 étaient alors connus depuis un certain temps déjà; les propriétaires auraient<sup>du</sup> faire diligence et en tenir compte. S'ils avaient fait leur «devoir de citoyens», nous n'en serions pas rendus là. Il nous apparaît très injuste, que depuis quatre ans, des hommes, des femmes et des enfants ne sachent pas dans quel milieu de vie ils évolueront dans quelques années. Vendront-ils à perte ou supporteront-ils les inconvénients causés par une autoroute?

Pourquoi la solution choisie antérieurement n'est plus la bonne maintenant? Ce n'est pas une question d'argent car le tracé A-Nord coûterait moins cher que le sud, serait plus court et aurait surtout moins d'impacts sociaux et environnementaux.

La ferme ne sera pas détruite, ni anéantie; elle pourra être réaménagée en tirant profit des sommes d'argent

offertes en compensation lors de l'expropriation. La «ferme» est un espace plus ou moins vert car on y utilise une panoplie de produits chimiques pour arriver à y produire des pommes et des fleurs. On lui préférerait une forêt naturelle où vivent actuellement des chevreuils, des coyotes et où poussent de nombreuses essences propres à notre végétation estrienne. Préservons ce corridor vert qui permet la circulation d'animaux sauvages et maintient un équilibre entre les parties aménagées de notre territoire et celles où la nature a encore ses droits.

Ma famille et moi appuyons donc le projet soutenu par le MTA, soit celui du tracé A-Nord, passant par la ferme Ste-Catherine et la Montée d'Ascot.

Jyl Tremblay  
pour Ariane  
Benoit  
Gilles